

COURS D'EAU DE GESTION INTERCOMMUNAUTAIRE (LA GEMAPI CCSPVA)

NOS 2 LACS		COMMUNES	Prévention des Inondations	Milieu Aquatiques	NBR OUVRAGES	DECRET DIGUE	TYPE	ENJEUX	COMMENTAIRES	PDG Milieux aquatiques
1	Les trois lacs (cf. La Durance)	Piégut	X	X			Dispositif de protection	Infrastructures touristiques	Le fait de ne pas relever du Décret Digue doit être validé Convention avec le SMAVD sur la Durance	Entretien de la ripisylve Entretien de la végétation sur les ouvrages
		Rochebrune								
2	Serre-Ponçon	Rousset		X				Infrastructures touristiques	Convention avec le SMADESEP	
NOS 3 RIVIERES		COMMUNES	Prévention des Inondations	Milieu aquatiques	NBR OUVRAGES	DECRET DIGUE	TYPE	ENJEUX	COMMENTAIRES	PDG Milieux Aquatiques
1	La Durance (cf. Les trois Lacs)	Rousset Théus Espinasses Remollon Valserres Piégut Venterol Rochebrune	X	X	5	Non	Dispositif de Protection	Infrastructure touristique	Le fait de ne pas relever du Décret Digue doit être validé Zone humide majeure aux Cassettes Zone Natura 2000 ZNIEFF de type I et II Convention avec le SMAVD	Entretien de la ripisylve Préservation des zones humides Entretien de la végétation sur les ouvrages PI
		Agriculture								
2	L'Avance	Montgardin Avançon Saint-Etienne-le-Laus Valserres		X	≈ 10	Non	Dispositif de Protection	Agriculture	Nombreuses zones humides le long de l'Avance Espace Naturel Sensible Collaboration avec la CAGDT	Entretien de la ripisylve Préservation des zones humides
3	La Luye	La Bâtie-Neuve La Bâtie-Vieille Rambaud La Rochette		X					Zones humides des cheminants, petit et grand Larra ZNIEFF de type I et Espace Naturel Sensible Présence d'invasives Collaboration avec la CAGDT	Entretien de la ripisylve Préservation des zones humides Gestion invasives

	NOS 17 TORRENTS	COMMUNES	Prévention des Inondations	Milieux aquatiques	NBR OUVRAGES	DECRET DIGUE	TYPE DISPOSITIF DE PROTECTION	ENJEUX	COMMENTAIRES	PRIORITE ENTRETIEN VEGETATION (du moins (0) au plus urgent (3))	ENTERTIEN DES OUVRAGES
1	Torrent de Théus	Remollon Théus	X		12	Oui	Système d'endiguement	Urbanisation Route Agriculture		3	2025
2	Torrent du Merdarel	Espinasses Théus	X		11	Non	Dispositif de Protection	Agriculture Route Habitations isolées		3	2025
3	Torrent de Trente pas	Espinasses Rousset	X		11	Oui	Système d'endiguement	Urbanisation Route		3	2025
4	Torrents des Beynets et de la Viste	Rousset	X		12	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation Route		1	2024
5	Torrent du Laus	Saint-Etienne-le-Laus Avançon	X		2	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		2	
6	Torrent du Dévezet (zone Saruchet)	La Bâtie-Neuve Montgardin	X		3	Oui	Système d'endiguement	Urbanisation Route	Collaboration avec la CCSP	3	2023
6 bis	Torrent du Dévezet (zone captage AEP)	La Bâtie-Neuve		6	Non	Dispositif de Protection	Captage AEP				
7	Torrent du Rif Trouble	La Bâtie-Neuve	X	X	1	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		2	
8	Torrent du Saint Pancrace	La Bâtie-Neuve	X	X	4	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation Route		3	2023
9	Torrent de la Combe	La Rochette	X			Non				1	
10	Torrent de l'Hermitane	Remollon	X		2	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation	Torrent éteint	2	
11	Torrent du Grand Bois	Saint-Etienne-le-Laus	X		2	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		2	
12	Torrent de Comberland	Valsérres Saint-Etienne-le-Laus	X			Non		Urbanisation		1	
13	Torrent du Merdarel des Tancs	Valsérres	X			Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		0	
14	Torrent de Roumillons	Avançon	X			Non		Urbanisation		2	
15	Torrent de Blache Breiche	Venterol	X	X		Non		Route Urbanisation		0	
16	Torrent de Neyrac	Piégut		X		Non		Agriculture Route	Zone humide des cassettes	0	
17	Torrent de la Magdeleine	Rimbaud	X	X		Non		Urbanisation Agriculture Route		1	

	NOS 7 RASES ET RAVINS	COMMUNES	Prévention des Inondations	Milieux aquatiques	NBR OUVRAGES	DECRET DIGUES	TYPE	ENJEUX	COMMENTAIRES	PRIORITE ENTRETIEN VEGETATION (du moins (0) au plus urgent (3))	ENTRETIEN DES OUVRAGES
1	Rase des Vignes	Rousset	X		1	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		1	2024
2	Rase de Diochre	Espinasses	X		4	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		1	2024
3	Rase du Seigneur	Remollon	X		14	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation Agriculture Route		2	2024
4	Ravin des Gorges	Rochebrune	X		4	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation Agriculture Route		1	2024
5	Ravin de la Chapelle	Bréziers	X		2	Non	Dispositif de Protection	Urbanisation		1	
6	Rases de Gouitrouses	Remollon Théus	X		0	Non		Urbanisation		2	2023
7	Ravins de Font-Bonne et Côte-Chaude	La Bâtie-Neuve	x		0	Non		Urbanisation		2	

NOMBRE TOTAL D'OUVRAGES (rases et torrents confondus)
NOMBRE TOTAL DE COURS D'EAU DE COMPETENCE GEMAPI

91

29